teurs la liberté de supprimer ou de maintenir les débuts. Le cahier des charges qui liait Raphaël Félix à la Ville ne stipulait pas pour ses artistes l'obligation des trois débuts. Il se crut autorisé à pouvoir invoquer, en sa faveur, ces diverses circonstances, et il obtint du préfet d'alors, M. Henri Chevreau, qui cumulait les attributions de maire avec ses fonctions préfectorales, un arrêté du 28 août 1865, qui rapportait celui du 5 novembre 1852, et supprimait, par conséquent, les débuts.

La saison lyrique devait reprendre son cours quatre jours plus tard, le 1er septembre 1865. Le délai était court ; mais il suffit aux habitués du Grand-Théâtre pour organiser une conjuration contre le nouvel ordre de choses, et quand le rideau se leva, le soir de l'ouverture, ce fut un charivari indescriptible, et tel qu'il ne fallut pas songer une minute à continuer le spectacle. Des clameurs effrayantes emplissaient la salle : des sous tombaient en avalanche sur l'orchestre, tandis qu'au dehors, la foule, ameutée devant le théâtre, mêlait ses protestations à celles du public de l'intérieur. Il fallut, pour la contenir, faire sortir les soldats du poste de l'Hôtel de Ville, la baïonnette au canon; des bagarres s'engagèrent entre la population et la force armée, au cours desquelles plusieurs agents reçurent des contusions, et le secrétaire général de la préfecture lui-même, M. de Metz, fut atteint et blessé par une pierre. Les dragons chargèrent dans la rue Puits-Gaillot, et, jusqu'à une heure du matin, la place de la Comédie fut occupée militairement. La manifestation ne resta même pas localisée au Grand-Théâtre et à ses abords. Le théâtre des Célestins fut envahi par un groupe de deux cents manifestants qu'on dut faire repousser par la troupe, et d'autres se rendirent sous les fenêtres de Raphaël Félix, dont ils brisèrent les vitres, en poussant des vociférations contre lui. A la suite de ces incidents, les deux théâtres furent fermés pendant dix jours, et Raphaël Félix fut contraint de résilier son traité avec la ville.

Des scènes semblables, j'en pourrais raconter bien d'autres, et il est, d'ailleurs, un grand nombre de personnes parmi nous, qui, sans doute, n'ont pas perdu le souvenir de certaines d'entre elles, de celles, par exemple, qui, au mois de novembre 1875, sous la direction Senterre, furent organisées, en manière de protestation contre la médiocrité persistante des spectacles, non point par la masse du public, mais par le groupe des abonnés, plus nombreux, il est vrai, et plus influent alors qu'aujourd'hui; de celles encore qui, en 1880, accompagnèrent chacune des représentations de l'éphémère direction Vachot, et obligèrent l'infortuné, mais trop rapace directeur, à abandonner ses fonctions au bout de deux mois. Je me bornerai à rappeler avec quelques détails les plus récentes, puisqu'elles ne remontent qu'à quarante ans, mais qui n'ont pas été les moins retentissantes, et qui, à ce titre, ont été le digne couronnement de la longue période d'agitations que je viens de passer rapidement en revue.

Plusieurs saisons peu brillantes, marquées par des désordres continuels, s'étaient succédé au Grand-Théâtre, et las de voir gaspiller, sans profit pour la population, par des directeurs qui ne songeaient qu'à s'enrichir pour leur propre compte, les deniers que la Ville leur fournissait, le conseil municipal avait décidé de ne plus accorder de subvention, et la conséquence de cette résolution avait été immédiate : le nouveau directeur, M. Dufour, avait fait savoir, de son côté, que l'opéra serait supprimé de son